



# Gestion de services pour personnes handicapées - Module I

(valorisable R.G.B. A1 éducateur-coordonateur)

## Bulletin d'inscription

### Institution (lieu de travail du participant)

Institution provinciale .....

Pouvoir local .....

*(Entourer votre choix: commune, CPAS, intercommunale, zone de police, zone de secours, ASBL du secteur non-marchand)*

Assujetti à la T.V.A.  Oui  Non

Numéro de T.V.A. ....

Service du participant .....

Adresse .....

CP .....

Localité .....

E-mail .....

Tél .....

### Participant

Mlle  Mme  M.

Nom .....

Prénom .....

N° registre national: .....

*(OBLIGATOIRE: ce numéro est indiqué au dos de votre carte d'identité - date de naissance à l'envers + 5 chiffres)*

Adresse personnelle .....

CP .....

Localité .....

E-mail .....

Tél .....

GSM .....

Fonction .....

### Tronc commun (75 heures obligatoires) :

#### ■ Gestion des ressources humaines et management (40h)

Au choix :  le soir  
 via Internet

#### ■ Notions de finances (15h)

Au choix :  le soir  
 le jour (moyennant accord du chef de service)

#### ■ Recherches d'aides et de subsides - Montage de projets (20h)

Au choix :  le soir  
 le jour (moyennant accord du chef de service)

### + OPTIONS spécifiques (75 heures à choisir) :

*(vous avez jusqu'au 15/10/2018 pour demander une modification dans votre choix d'options)*

#### Gestion administrative du personnel (30h)

Au choix :  le soir  
 via internet  
 le jour (moyennant accord du chef de service)

#### Législation sociale (20h)

Au choix :  le soir  
 via internet  
 le jour (moyennant accord du chef de service)

**IPFH I Ecole d'administration**  
22, boulevard Initialis I 7000 Mons  
Directrice: Christelle Godefroid  
Site internet: <http://ipfh.hainaut.be>

... Suite



**Tous les bulletins d'inscription doivent être renvoyés pour le 30 juin 2018 au plus tard**

- Notions de marchés publics (15h)
  - Au choix :  le soir
  - le jour (moyennant accord du chef de service)
- Stratégie de gestion et marketing public (20h) le soir
- Missions et fonctionnement «Province» (50h) le soir

### Site (par ordre de préférence de 1 à 4)

- Mons  Morlanwelz
- Marcinelle  Tournai

**Attention!** La délocalisation sur les différents sites hennuyers ne peut se faire que sous réserve d'un nombre suffisant de candidats (minimum 15)

Si un cours de jour ou via internet ne peut être ouvert, l'étudiant sera inscrit automatiquement au cours se déroulant le soir

**La formation sera organisée sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions**

Les présentiels des cours e-learning ne sont organisés que sur le site de Mons

L'école se réserve le droit de refuser l'accès à un cours e-learning si l'étudiant le demande après le 31 août 2018.

**Public cible :** formation obligatoire pour le subventionnement des chefs éducateurs, chefs de groupe et directeurs de structure (A.R. du Gouvernement wallon du 9/10/1997)

**Accord du chef de service, prénom, nom, signature et date:**

#### Attention!

L'accord du pouvoir local pour la participation financière est indispensable lors de l'inscription. Dans le cas contraire, l'agent devra supporter la totalité des frais incombant à cette formation.

Toute inscription non annulée par mail ou par fax auprès de l'agent traitant, avant le 30/09/18 sera due.

Ces formations sont agréées par le Conseil Régional de la Formation.

Nous vous informons que vos coordonnées personnelles peuvent être transmises au Conseil Régional de la Formation à des fins statistiques et qualitatives.

**Le relevé des présences peut être communiqué à votre administration à sa demande.**

### Participation financière

52,5€ pour les agents de la province de Hainaut  
 120€ pour les agents d'une autre province  
 630€/agent à charge d'une autre province  
*En cas de report de cote ou de dispense, la totalité des frais est due.*

**Remarque :** parmi ces 150 heures, 120 heures sont valorisables dans le cadre de la formation R.G.B. «A1 éducateur-coordonateur»

**Toute demande de dispense** est à introduire **OBLIGATOIREMENT** au moment de l'inscription. Passé ce délai, il n'en sera plus tenu compte

### Signature de l'agent et date:

*(L'inscription est valable pour l'année scolaire 2018-2019)*

**IPFH | Ecole d'administration**  
 22, boulevard Initialis | 7000 Mons  
 Directrice: Christelle Godefroid  
 Site internet: <http://ipfh.hainaut.be>

#### Agents traitants:

Vanessa Iserbyt 065 342 515  
[vanessa.iserbyt@hainaut.be](mailto:vanessa.iserbyt@hainaut.be)  
 Sylvie Manette 065 342 506  
[sylvie.manette@hainaut.be](mailto:sylvie.manette@hainaut.be)  
 Sabine Duveau 065 342 505  
[sabine.duveau@hainaut.be](mailto:sabine.duveau@hainaut.be)  
 Fax: 065 342 558

La direction décline toute responsabilité en cas d'accident/incident sur le lieu de formation ou sur le chemin de la formation

**Tous les bulletins d'inscription doivent être renvoyés pour le 30 juin 2018 au plus tard**